“ Une France catholique en “terre d’islam”. Les jésuites en mission dans la première moitié du xxe siècle ”

Dominique Avon

▶ **To cite this version:**

Dominique Avon. “ Une France catholique en “terre d’islam”. Les jésuites en mission dans la première moitié du xxe siècle ”. Mikhaïl-V. Dmitriev; Daniel Tollet. Confessiones et nationes. Discours identitaires nationaux dans les cultures chrétiennes : Moyen Âge - XXe siècle, Honoré Champion, p. 313-327, 2014, 9782745326287. hal-03262956

HAL Id: hal-03262956
https://hal.science/hal-03262956

Submitted on 16 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE FRANCE CATHOLIQUE EN « TERRE D'ISLAM »

Les Jésuites en mission dans la première moitié du XX^e^ siècle

« Hommes noirs, d'où sortez-vous ? » La chanson anticléricale qui court dans les années 1820 est connue[1]. Le vœu spécifique d'obéissance au Pape fait de la Compagnie de Jésus un ordre au-dessus des nations, une congrégation hors frontière par nature et néanmoins enracinée[2]. Son histoire, qui a conduit ses membres des « réductions » du Paraguay à la cour de l'empereur de Chine, l'illustre à l'envi[3]. Et que dire de sa survie due, après la dissolution décidée par Clément XIV en 1773, à deux monarques non catholiques : Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie. Après son rétablissement dans la France de la Restauration[4], l'anti-jésuitisme est une constante du siècle, sous la Monarchie de Juillet comme sous la III^e^ République. Non autorisés mais tolérés, selon l'expression consacrée, ils n'échappent à l'opprobre des dirigeants politiques que dans la première partie du II^nd^ Empire. La tolérance se meut en interdiction en 1881. La rigueur de l'application des décrets de Jules Ferry ne dure pas, dès les années 1886-1887 les Jésuites réapparaissent dans l'ombre de la revue *Études*[5]. Mais l'Affaire Dreyfus leur est fatale. À travers le père Stanislas du Lac[6], la Compagnie est de nouveau dans la ligne de mire des républicains puis des radicaux qui adoptent la loi de 1901 sur les associations et contre les congrégations[7]. Plutôt que d'essuyer un refus annoncé, les quatre provinciaux décident publiquement de renoncer à solliciter une « autorisation »[8]. Les Jésuites quittent le territoire hexagonal[9].

Le paradoxe n'est qu'apparent qui vise à associer des ouvriers de la Compagnie à la destinée de la France, à la pointe du mouvement des « nationalités » au XIX^e^ siècle. Apparent car ce mouvement n'est encouragé par les dirigeants français que dans les limites de l'Ouest européen. Au-delà, la règle du jeu est différente, c'est celle des empires coloniaux avec deux types d'adversaires ou d'ennemis : les populations qui refusent l'autorité du colonisateur ; les

---

[1] René REMOND, *Histoire de l'anticléricalisme en France, De 1815 à nos jours* , Bruxelles, Complexe, 1985, p. 86.
[2] Paul DONCŒUR s.j., *La Compagnie de Jésus*, Paris, L'Art catholique, 1930, 71 p.
[3] Sélim ABOU s.j., *La « République » jésuite des Guaranis (1609-1768) et son héritage*, Beyrouth, Presses de l'Université Saint-Joseph, 2002, 160 p.
[4] Claude LANGLOIS, « Le difficile rétablissement de la Compagnie de Jésus en France » dans *Politique et mystique chez les Jésuites, Hier et aujourd'hui*, actes du colloque du Centre Sèvres, décembre 1989, Paris, Médiasèvres, 1990, p. 21-35.
[5] Pierre VALIN, « Histoire d'une revue », numéro spécial de la revue *Études*, Paris, Assas, 2000, p.15-22.
[6] Yves du LAC de FUGERES, *Père Stanislas du Lac, s.j., De la légende à la réalité*, Paris, Téqui, 1998, p. 117.
[7] Bernard DELPAL, « L'application des lois anticongréganistes : éléments pour un bilan, 1901-1914 », dans Patrick Cabanel et Jean-Dominique Durand (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises 1901-1914*, actes du colloque de Lyon (12-13 juin 2003), Paris, Cerf, 2005, p. 59-87.
[8] Leur déclaration est publiée dans *La Gazette de France*, 1^e^ octobre 1901.
[9] Dominique AVON et Philippe ROCHER, *Les Jésuites et la société française, (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, Toulouse, Privat, « Hommes et Communautés », 2001, p. 87-90.

empires rivaux. L'esquisse d'une alliance objective devient possible, face aux Britanniques, aux Russes ou aux Allemands, comme face aux non chrétiens ou aux chrétiens non catholiques[10]. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'axiome selon lequel « l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation ». Il ne s'applique pas qu'aux Jésuites. Les Pères blancs du cardinal Lavigerie[11] (société de prêtres et non congrégation) en Algérie, comme les Dominicains, fondateurs de l'École biblique de Jérusalem[12], ou les Franciscains au Maroc et les Lazaristes en Syrie[13] en sont les bénéficiaires. Mais l'alliance ne va pas sans tension. Fidèles à une « vocation méditerranéenne » pour contribuer à l'établissement d'une « civilisation commune »[14], les Jésuites continuent à défendre davantage la France -« éternelle »- du roi Louis IX, de Jeanne d'Arc et du Sacré-Cœur, que celle -« universelle »- de Voltaire et de Robespierre[15].

Une géopolitique jésuite articulée sur la colonisation française

Dans l'Empire ottoman, les religieux français ont progressivement succédé aux religieux italiens qui ont été les principaux artisans de l'implantation catholique (jésuite, ainsi que franciscaine et capucine), durant les XVI^{e}-XVIII^{e} siècles[16]. Trois Jésuites débarquent dans le petit port de Beyrouth, en novembre 1831, parmi lesquels le P. Benoît Planchet avec l'objectif de fonder un séminaire melkite. À partir de ce site fondateur, ils ouvrent des écoles à Tripoli, Damas, Homs et Alep, malgré les objections renouvelées des sultans. Ils sont, par ailleurs, présents dans les régions majoritairement arméniennes. Les Jésuites ne manifestent pas d'enthousiasme particulier pour l'idée d'un « Royaume arabe » ami de la France, avancée par Napoléon III et des membres de son entourage comme le saint-simonien -converti à l'islam- Ismaël Urbain, dans les années 1850-1860[17]. Les combats entre druzes et maronites

[10] Eugene ROGAN, « Missionary Rivalries in Ottoman Transjordan at the Turn of the 20th Century », dans Géraldine CHATELARD et Mohammed TARAWNEH (dir.), *Antonin Jaussen. Sciences sociales occidentales et patrimoine arabe*, Amman, CERMOC, 1999, p. 37-49.
[11] J. CUSSAC, *Un Géant de l'Apostolat. Le Cardinal Lavigerie*, Toulouse, Apostolat de la Prière, 1940, p. 122.
[12] Dominique TRIMBUR, *Une École française à Jérusalem. De l'École pratique d'Études bibliques des Dominicains à l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem*, Paris, Cerf, « Mémoire dominicaine » N°V, 2002, 153 p.
[13] Jérôme BOCQUET, *Le collège Saint-Vincent des pères lazaristes de Damas. L'enseignement français en Syrie (1864-1967)*, thèse sous la direction de Daniel Rivet, Université Paris I, 2002, 1040 p.
[14] Christophe de BONNEVILLE, « Notre vocation méditerranéenne » dans *Lettres de Fourvière. Province de Lyon*, Lyon, 1936, 3^{e} Série n°9, p. 157-174.
[15] Samy ZAKA, *Education and civilization in the third Republic : The University Saint-Joseph, 1875-1914*, sous la direction de Thomas Kselman et Paul Cobb, Notre Dame University (Indiana), avril 2006, 260 p.
[16] Bernard HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche Orient au temps de la Réforme catholique (Syrie, Liban, Palestine, XVII^{e}-XVIII^{e} siècles*, Rome, École française de Rome, 1994, 665 p.
[17] Anne LEVALLOIS, *Les écrits autobiographiques d'Ismaÿl Urbain. Homme de couleur, saint-simonien et musulman* (1812-1884), Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, 197 p.

au Mont-Liban[18] puis les massacres de chrétiens à Damas mettent un terme à ce projet qui devait avoir pour foyer l'Algérie colonisée. La Compagnie compte ses morts après le drame : « 5 martyrs » sur les 16.000 victimes, « le sceau de Dieu sur toute œuvre missionnaire qu'il fait sienne » selon la relation postérieure qu'en donne le père Louis Jalabert[19].

Au tournant du siècle, la cartographie des congrégations religieuses françaises en « terre d'islam » illustre une répartition selon des zones : le *maghreb* aux Franciscains ; l'Algérie aux Pères blancs[20] exerçant aussi un quasi monopole sur la Tunisie. L'Égypte, qui se distingue par sa démographie et son autonomie vis-à-vis de la Porte depuis Mohammad Ali, est ouverte à bien des congrégations : Pères des Missions africaines de Lyon, Frères des Écoles chrétiennes, l'un ou l'autre prédicateur dominicain et Jésuites[21]. Ces derniers sont en position de force, ils ont ouvert au Caire le Collège de la Sainte-Famille qui forme une élite de jeunes gens, appelés à prendre les postes de responsabilité, en les ouvrant sur l'Europe et d'abord sur la France. Trouvée au terme de tâtonnements, la « formule » consiste à travailler en privilégiant quelques « grandes œuvres » à partir de « pôles » (Beyrouth, Le Caire)[22]. Les « multiples petites œuvres » conviennent mieux au genre féminin avec le relais des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie formant infirmières, maîtresses et catéchistes ; elles ont, par ailleurs, la possibilité de précéder les hommes dans les « villages hostiles ».

Trois missionnaires catholiques sur quatre sont alors de nationalité française. Ce fait résulte de deux facteurs principaux : la vigueur du « réveil » catholique dans le deuxième tiers du XIX^{e} siècle ; la politique anti-congréganiste conduite par les dirigeants de la III^{e} République (loi de 1901, loi de 1904)[23]. Les motifs sont connus, ils s'expriment aussi dans l'Allemagne bismarckienne ou dans l'Italie réunifiée. Les Jésuites incarnent le parti de l'étranger, ils défendent le Pape, dénoncé comme le symbole de l'obscurantisme religieux[24]. À l'heure de la science triomphante, disent les anticléricaux, y a-t-il acte plus provocateur que la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale en matière de foi et de mœurs (1870) ? L'opinion française est divisée, de la même manière que son bras armé qui assure les

[18] Karam RIZK, *Le Mont-Liban au XIX^{e} siècle. De l'Émirat au Mutassarrifiya. Tenants et aboutissants du Grand-Liban*, Kaslik, Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit, 1994, p. 229-276.
[19] Louis JALABERT, « Caractère de la mission des Jésuites en Syrie et au Liban, conférence donnée à l'Université de Louvain, 1935, *A.F.S.J.*, « Fonds Jalabert », 1/1-C, p. 9.
[20] Maurice BORRMANS m. af., « Lavigerie et les musulmans en Afrique du Nord », *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, XCV/1-2, 1994, p. 39-56.
[21] Dominique AVON, *Les Frères prêcheurs en Orient. Les Dominicains du Caire (années 1910-années 1960)*, Paris, Cerf, 1029 p.
[22] En attendant la publication de la thèse de Chantal VERDEIL, voir son article : « L'Université Saint-Joseph et la Troisième République », dans Patrick CABANEL (dir.), *Une France en Méditerranée*, Paris, Créaphis, 2006, p. 235-252.
[23] Christian SORREL, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française 1899-1904*, Paris, Cerf, 2003, 265 p.
[24] Paul COLONGE et Rudolf LILL (dir.), *Histoire religieuse de l'Allemagne*, Paris, Cerf, 2000, p. 139.

conquêtes coloniales de la France. Dans leurs établissements, les Jésuites forment de futurs médecins, avocats mais aussi de futurs officiers. Les « généraux de jésuitière » passés par l'École des Postes –devenue école Sainte-Geneviève- ne sont pas une légende[25]. Le chef d'État-major des armées, le général André, en a conscience lui qui, par l'intermédiaire des loges franc-maçonnes, fait établir des « fiches » avant que le scandale n'éclate en 1904 et ne le contraigne à la démission[26].

La virulence de l'affrontement dans l'Hexagone, qui a atteint un sommet dans la deuxième phase de l'« Affaire Dreyfus », n'a son pendant ni dans l'empire colonial ni dans les États où le gouvernement français cherche à faire prévaloir sa « civilisation ». Le mot est jeté : le « rayonnement » de la France. Il justifie le soutien financier aux œuvres jésuites à commencer par la Faculté de médecine de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. Suivent d'autres initiatives, comme l'École de Droit, ouverte en 1913[27]. Cela ne va pas sans mal, les ténors de la III[e] République sont divisés entre les promoteurs de la constitution d'un réseau parallèle de « missions laïques »[28], dans le sillage des écoles de l'Alliance française, et ceux pour qui il ne faut pas négliger toute forme de présence française, y compris catholique. Ce ne sont pas les arguments idéologiques qui priment, mais les nécessités matérielles : un enseignant religieux coûte environ trente fois moins cher qu'un instituteur laïque. La situation réjouit les parlementaires catholiques comme Denys Cochin. Elle suscite la réprobation des tenants d'une laïcité sur le modèle français. Ainsi, Ahmed Riza s'emporte contre l'ambassadeur de France à Istanbul, Constans (1898/1909), un franc-maçon qui ne manque pas de soutenir les congrégations religieuses dans l'Empire ottoman[29].

L'« Union sacrée » qui accompagne les déclarations de guerre de 1914 n'est pas un vain mot pour les Jésuites français. Le 2 août, une circulaire du ministre de l'Intérieur, Malvy, suspend l'application des lois anti-congréganistes[30]. Dès le 3 août, des religieux sont présents sur le sol national pour « défendre la patrie ». Ils servent comme aumôniers militaires[31], infirmiers où… interprètes. Leur rôle est déterminant dans les services armés de l'Orient aussi

[25] Voir les travaux publiés et en cours de Xavier BONIFACE dont *L'Aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Cerf, 2001, 526 p.
[26] Henri MOLLIN, *La vérité sur l'affaire des Fiches*, Paris, Librairie universelle, 1905 (ouvrage conservé aux archives du Grand Orient de France). Daniel LIGOU (dir.), *Histoire des francs-maçons en France (de 1815 à nos jours)*, Toulouse, Privat, « Hommes et communautés », 2000, p. 104-105.
[27] Chantal VERDEIL, « L'École de Droit de Beyrouth. Une institution française dans la fièvre de l'immédiat après-guerre (1919-1921) », dans Gérard D. KHOURY (dir.), *Sélim Takla (1895-1945). Une contribution à l'indépendance du Liban*, Paris/Beyrouth, Karthala/Dar an-Nahar, 2004, p. 141-162.
[28] Claude PRUDHOMME, *Missions chrétiennes et colonisation XVI[e]-XX[e] siècle*, Paris, Cerf, 2004, p. 87.
[29] Thierry ZARCONE, « Quand la laïcité des francs-maçons du Grand Orient de France vient aux Jeunes Turcs », dans Pierre-Jean LUIZARD (dir), *Le choc colonial et l'islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui », 2006, p. 143-145.
[30] Dépêche citée au *Journal Officiel*, Documents parlementaires, Chambre, 1923, Annexe n° 5835, p. 744.
[31] M.-Cl. FLAGEAT, *Les Jésuites français dans la Grande Guerre. Témoins, victimes, héros, apôtres*, Paris, Cerf, 2008, 604 p.

bien lors de l'expédition des Dardanelles, qu'en Grèce ou dans le corps expéditionnaire français qui vient en appui des troupes britanniques au Proche-Orient. Dans leur esprit s'affirme l'idée de la restauration d'un « État franc » qui aurait Jérusalem pour cœur[32]. Ce rêve paraît à portée de fusil après l'armistice de Moudros, le démantèlement de l'État ottoman et la proclamation des mandats français sur le Liban et la Syrie. Le *Précis historique*, rédigé à partir de conférences du père Henri Lammens à la demande du général Gouraud, premier Haut-Commissaire au Levant, en est l'illustration la plus significative[33]. D'une manière générale, une distinction est opérée entre deux catégories de corps militaires dans l'histoire de longue durée de ce carrefour : les « conquérants » (Assyriens, Babyloniens, Hittites, Égyptiens, Grecs, Romains, Arabes, Byzantins et Turcs) et les « libérateurs » (Croisés, soldats de Napoléon III et armée de la République)[34].

Le rêve d'un « État franc » en Orient ne se réalise pas pour trois raisons. La première est le refus exprimé par une majorité de la population[35]. Le Liban sert les intérêts des chrétiens, au premier rang desquels viennent les maronites, et dans une moindre mesure ceux des druzes et des chiites, contre la volonté des sunnites. Jusqu'au pacte national de 1943, ces derniers lient leur combat politique à celui de la Syrie voisine ou, plus largement, à l'idée d'une nation panarabe évoquée par Al-Kawakibi 'Abd al-Rahmân[36] au début du siècle, ou d'une union panislamique espérée par Al-Afghânî[37] et reprise par Rashid Ridha d'origine syrienne mais vivant en Égypte et très actif dans les années 1918-1920[38]. La deuxième est l'opposition de la Grande-Bretagne (trop gourmande de l'avis des Jésuites français, qui considèrent qu'elle finira par en payer le prix[39]) : elle n'hésite pas à soutenir les opposants au projet français de la même manière que la France a encouragé le développement d'un sentiment égyptien et arabe contre l'Angleterre. La troisième est la permanence d'une tendance anticléricale au sein de l'administration française. Elle est représentée, par exemple, par le Haut-Commissaire Henri de Jouvenel, « un journaliste en passe de s'improviser homme d'État »[40], selon le Jésuite Louis Jalabert.

---

[32] Lettre de l'abbé Tisserant à ses parents du 9 avril 1918, citée par Sever POP « Études et missions du cardinal Tisserant » dans Sever POP (dir.), *Recueil Cardinal Eugène Tisserant « Ab Oriente et Occidente »*, Louvain, Centre International de Dialectologie Générale, 1955, t. 2, p. 750.
[33] Henri LAMMENS s.j., *La Syrie. Précis historique*, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1921, t.1 279 p. et t.2 277 p.
[34] Présentation du film sur la Mission de Syrie, *A.F.S.J.*, « Fonds Jalabert », 4/1-2-AE.
[35] Henri LAURENS, *La question de Palestine*. T. 1e *1799-1922 L'invention de la Terre sainte*, Paris, Fayard, 1999, p. 421-477.
[36] Karam RIZK, « Un réformateur de la période de la *Nahda*. Al-Kawakibi 'Abd al-Rahmân (v.1849-1902), article à paraître.
[37] Niki KEDDIE, *Sayyid Jamal ad-Din al-Afghani: A Political Biography*, Berkeley, U. of California Press, 1972, 504 p.
[38] Jacques JOMIER o.p., *Le commentaire coranique du Manâr. Tendances modernes de l'exégèse coranique*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1954, p. 23-44.
[39] « L'Angleterre et le monde musulman », note dct, 17 juin 1921, *A.F.S.J.*, « Fonds Jalabert », 4/1-2-AB.
[40] Louis JALABERT s.j., *Syrie et Liban. Réussite française ?*, Paris, Plon, 1934, p. 30-31.

Une ecclésiologie entrouverte à la réalité musulmane pour contrer l'athéisme

Œuvrant de concert avec les spécialistes de l'islam qui ne professent pas de foi ou dont la confession est différente, les orientalistes catholiques du début du siècle cessent de reproduire les termes des polémiques médiévales formulées par les chrétiens du monde latin. Celles-ci font de l'islam une religion inventée de toutes pièces à partir d'« hérésies » chrétiennes afin de tromper une société restée en marge des grandes cultures et de Muhammad un mage ou un cardinal romain déçu de ne pas avoir été élu Pape[41]. Le discours n'est plus tenable devant le grand œuvre dirigé par Brockelmann (*Geschichte der arabischen Literatur*, 1898-1902), la synthèse de Margoliouth (*Mohammedanism*)[42], l'*Encyclopédie de l'islam* en trois langues à partir de 1908 ou la somme de Theodore Nöldecke et Fr. Schwally (*Geschichte des Qorâns*)[43]. Louis Cheikho[44], cheville ouvrière de la Bibliothèque orientale et animateur de la collection « Majani al-Adab », et Henri Lammens en ont conscience, eux qui participent au congrès des orientalistes de Copenhague en août 1909. Il en va de même pour Maurice Bouygues, directeur de la collection « Bibliotheca Arabica Scolasticorum ». Parce qu'ils cherchent à faire valoir des publications dotées d'une même autorité scientifique, les spécialistes catholiques modifient leurs perspectives : la Compagnie de Jésus publie les *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph* (Beyrouth, à partir de 1906) et *Rivista degli studi orientali* (Rome, à partir de 1907).

Dans l'esprit de Lammens, l'islam reste une « contrefaçon du monothéisme biblique avec des éléments chrétiens défigurés par une interprétation judaïsante », mais il ne s'agit plus de la mépriser. L'article qu'il publie dans les *Recherches de sciences religieuses* en 1911 sert de référence en milieu catholique. Il accorde à Muhammad une forme de génie intellectuel et « le bénéfice d'une conviction au moins initiale » mise au service de desseins politiques : « Au début, l'honnête mari de Hadîga fut victime de l'hallucination et de sa propre présomption. Cette constatation l'excuse médiocrement. Parmi les signes de la mission prophétique, lui-même avait énuméré les miracles. Autant valait enregistrer sa condamnation. Pour échapper à cette conclusion, il s'est payé de sophismes. […] Mahomet se vit sacrer prophète : il avait tout au plus aspiré à être celui des Arabes. Ses disciples allaient en faire le guide suprême de l'humanité ! » La substance de la thèse est reprise dans un manuel intitulé

[41] Norman DANIEL, *Islam et Occident*, Paris, Cerf, « Patrimoines-Islam », 1993, p. 355-374.
[42] L'islamologue H.A.R. Gibb reprendra le même titre, lui adjoignant le sous-titre *An Historical Survey*, en soulignant dans sa préface la distance qui sépare l'approche « sceptical » de Margoliouth de la sienne dans la manière de percevoir le réel (Hamilton GIBB, *Mohammedanism*, Oxford University Press, 1969 (1949 pour la 1e édition), 144 p.
[43] Le tome 1 *Über den Ursprung des Qorâns*, XII + 262 p., est publié en 1909, le tome 2 paraîtra dix ans plus tard.
[44] Samir Khalil SAMIR s.j., « L'avenir des études arabes chrétiennes », *Parole de l'Orient*, 1999 (1), p. 23-24.

Christus. Le jésuite Edmond Power y présente le prophète de l'islam comme « un homme de génie […] pas inventif » et un opportuniste, il qualifie de « fraude pieuse » la revendication de la filiation abrahamique et considère que l'influence chrétienne fut plus importante que l'influence juive aux origines de l'islam[45].

Publié au lendemain de la « crise moderniste », *Christus* est une réponse à l'*Orpheus* de Joseph Reinach. L'enjeu épistémologique est fondamental : il s'agit de montrer qu'il n'y a pas de science humaine « objective » et que les aspirants à cette scientificité incontestable sont pétris de préjugés[46]. En d'autres termes, il n'est pas possible de juger à la même aune des religions dites « naturelles » et la religion chrétienne qui, elle, est « révélée » dans la continuité de l'« alliance » proposée au « peuple juif ». La grille de lecture est appliquée à toutes les religions dites « naturelles » qui, selon une théologie développée dans les années vingt recèlent des « pierres d'attente » susceptibles de servir à l'avènement du christianisme dans une culture donnée[47]. Là où celui qui est appelé « Christ » s'est déjà fait reconnaître son refus est assimilé à de l'athéisme ou de l'hérésie. Dans ce schéma, l'islam pose question[48].

Les catholiques qui se penchent sur la religion des musulmans, buttent sur le problème suivant : l'islam est considéré comme quelque chose de « plus » que la « religion naturelle » et de moins que la « religion révélée », mais il vient chronologiquement après Jésus c'est-à-dire, pour les chrétiens, « Dieu fait homme ». L'homme qui tente de proposer une résolution à cette question dans l'entre-deux-guerres est l'orientaliste Louis Massignon[49]. Professeur au Collège de France, arabisant, ayant vécu une expérience de « conversion » (de retour à la foi chrétienne) au cours d'un séjour en Irak, passé par la jeune Université du Caire en formation, il publie sa thèse sur le mystique musulman mésopotamien al-Hallâj exécuté en 922, qui le conduit à s'interroger : Hallâj ce n'est certainement pas du diabolique, c'est plus que du naturel, alors est-ce déjà du divin ? Reconnaître une part divine dans le discours du mystique conduit à deux options. La première, celle de Massignon, consiste à dire que le Coran est habité par une part prophétique, mais qu'il s'agit d'une prophétie « négative » au sens qu'il n'apporte rien de contraire à l'Évangile mais rien de plus non plus[50]. La seconde, celle du théologien jésuite Joseph Maréchal, revient à affirmer que la part prophétique susceptible de

[45] Edmond POWER s.j., « L'Islam » dans Joseph HUBY s.j. (dir.), *Christus. Manuel d'histoire des religions*, Paris, Beauchesne, 1916 (1e édition 1912), p. 729-812. Le 14e mille est atteint dès cette année 1916.
[46] Pierre COLIN, *L'audace et le soupçon. La crise du modernisme français 1893-1914*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, p. 350-353. François LAPLANCHE, *La crise de l'origine. La science catholique des Évangiles et l'histoire au XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 84-89.
[47] Jacques MARITAIN, *Religion et culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968 (1930), p. 49.
[48] Youakim MOUBARAC, *Recherches sur la pensée chrétienne et l'islam dans les temps modernes et à l'époque contemporaine*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1977, p. 341-355.
[49] Christian DESTREMEAU et Jean MONCELON, *Massignon*, Paris, Plon, « biographies », 1994, p. 187-199.
[50] Louis MASSIGNON, *Les trois prières d'Abraham*, Paris, Cerf, « Patrimoines », 1997 (1929, 1935, 1949), p. 65, 97, 105, 112.

traverser le texte coranique est due aux emprunts bibliques[51]. La ligne principale, au sein de la Compagnie de Jésus, est celle qui est exprimée par Louis Jalabert dans un article donné pour l'*Encyclopédie catholique* japonaise, l'islam y est présentée comme une « religion d'attente »[52] : « le qor'ân nous fait l'effet d'une édition arabe tronquée de la Bible, amalgamée d'inédits, nivelée au niveau de la descendance d'Ismaël. Il serait au vieux Testament ce qu'Ismaël fut à Isaac. Le mosaïsme ayant survécu à sa condamnation, l'Islam qui vit côte à côte avec lui, perpétue la revendication des frères exclus. » Cela n'empêche pas la revue *En terre d'islam*, reprise par le père Fernand de Lanversin de la Province de Lyon, d'être victime du soupçon d'hétérodoxie que fait peser sur elle le père blanc Antoine Giacobetti[53].

Cette ecclésiologie ne rompt pas avec une conception traditionnelle de la mission, à savoir rechercher la conversion par le baptême pour faire croître l'Église dite « visible ». Les jésuites anglophones s'y emploient aux Indes, leurs confrères néerlandophones dans l'archipel indonésienne et les francophones principalement en Égypte et au Proche-Orient. Pour ne pas heurter de front l'islam sunnite qui se présente à leurs yeux comme un bloc monolithique, l'entreprise missionnaire s'oriente vers les marges de l'islam, celle des alaouites, des druzes, des ismaéliens. Il s'agit de communautés considérées d'une part comme peu ou mal islamisées, d'autre part comme laissées à l'écart du pouvoir pluriséculaire des administrations sunnites, donc susceptibles d'être sensibles aux arguments des missionnaires catholiques. L'une des figures de proue est Henri Charles, auteur d'un ouvrage remarqué intitulé *Jésuites missionnaires. Syrie, Proche-Orient* (1929) : « l'évolution que subit l'Islam fait naître les plus grands espoirs ; tout un mouvement se dessine et s'accentue, mouvement de spiritualisation de la doctrine, mouvement aussi d'adaptation scientifique et de critique des traditions coraniques. De là pourrait résulter un rapprochement si, combattant pour la vérité, nous savons reconnaître avec charité tout ce qu'il y a de bonne foi et de grandeur dans l'Islam ; si notre apostolat s'inspire de cet esprit de générosité qui est celui de l'Église missionnaire. Il faut toutefois ajouter un correctif à ces visions d'espoir. L'Islam est trop près de la religion naturelle pour qu'une critique de ses sources n'amène pas certaines âmes à se contenter d'un rationalisme desséchant. »[54]

---

[51] Joseph MARECHAL s.j., *Études sur la psychologie des mystiques*, Bruges/Paris, t. I, Charles Beyaert/Félix Alcan, 1924, p. 255-258 et t. II, L'Édition universelle/DDB, 1937, p. 529 sq.

[52] Louis JALABERT s.j., « Islam », article pour l'*Encyclopédie catholique japonaise*, texte dct (22 p.), 1936, p. 20, *A.F.S.J.*, « Fonds Jalabert », 4/1-2-AC.

[53] Oissila SAAÏDIA, *Clercs catholiques et oulémas sunnites dans la première moitié du XXe siècle. Discours croisés*, Paris, Geuthner, 2004, p. 184-193.

[54] Henri CHARLES s.j. (préface de Mgr d'Herbigny, évêque d'Ilion), *Jésuites missionnaires. Syrie Proche-Orient*, Paris, Beauchesne, 1929, p. 9.

La pastorale à laquelle ont recours ces Jésuites est empreinte de la conviction qu'il faut former les âmes à l'« esprit français ». Le culte rendu au cœur « adoré » de Jésus et « vénéré » de Marie, « figures renouvelées du Christ et de l'Église, pour les Temps modernes », a connu une apogée au XVIII[e] siècle en s'appuyant sur un réseau de confréries. Sa manifestation architecturale la plus importante, au siècle suivant, est la basilique de Montmartre, construite « pour obtenir de Dieu le salut de la France et la délivrance du souverain pontife » après les événements italiens et français de 1870[55]. L'association internationale de l'Apostolat de la prière, basée dans la province jésuite de Toulouse, diffuse le *Messager du Cœur de Jésus* en une dizaine de langues de par le monde ; l'organe est présent au Liban, comme en Syrie et en Égypte. Léon XIII donne à cette dévotion une nouvelle impulsion par l'encyclique *Annum sacrum* (1899) consacrant le genre humain au Sacré-Cœur en reconnaissance de la « souveraineté du Christ » et de son « vicaire » sur la vie publique. Un mouvement de cérémonies solennelles, né au Mexique, s'étend en Belgique et en France avec succès[56]. Pendant la Grande Guerre, certains tentent même de l'imposer sur les drapeaux tricolores, mais ils se heurtent à une double opposition : celle des autorités politiques et, en partie, militaires, pour qui le « Sacré-Cœur » est incompatible avec le principe de laïcité même s'il s'agit de défendre la patrie ; celle des autorités jésuites à Rome, dont les Français Fine et Billot, qui s'inquiètent d'un mouvement considéré comme un détournement de dévotion.

Les reproches n'empêchent pas le jésuite Albert Bessières de mettre sur pied une « croisade eucharistique des enfants » au début de l'année 1916[57]. Dans le *Messager du Cœur de Jésus*, il lance un appel universel à la *Croisade* qui s'étend jusqu'aux enfants d'Amérique. L'initiative est approuvée par l'archevêque de Bordeaux, le cardinal Andrieu. Un règlement est rédigé, précisant que ceux qui trouveront les dénominations « trop belliqueuses » pourront « se contenter de termes plus modestes » en cours dans les Ligues eucharistiques. Parmi les extraits du règlement : « La *Croisade des enfants* est une mobilisation de la prière des enfants pour la *victoire de la France*, le salut éternel de ceux qui meurent pour elle, la restauration chrétienne de la patrie libérée. Article 2. Comme toute armée, celle de la Prière comprend des soldats et des chefs. […] Article 3. Le tout, pour la victoire, l'avenir chrétien de la France, le salut des combattants ; mais plus spécialement le triomphe de nos armes dans le *secteur* que chaque « Croisé » se sera choisi sur notre front, ou le front des Alliés, et dont il aura assumé la responsabilité. […]. Article 8. La *Croisade des enfants* est confiée au patronage de Marie, Reine

[55] Jacques BENOIST, *Le Sacré-Cœur de Montmartre de 1870 à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1992, tome 1, p. 209-240.
[56] Daniele MENOZZI, « En réaction aux Lumières : le Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes (XVIII[e]-XX[e] siècles) », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2000, n°2, p. 199-211.
[57] « Albert Bessières (1877-1953) », *A.F.S.J.*, N-8.

de la France, et des Saints protecteurs de notre patrie, plus particulièrement à celui de notre grande héroïne nationale : *Jeanne d'Arc*. »[58] La revue *Hostia* en est l'organe officiel.

Les Jésuites obtiennent droit de cité en France après avoir versé le « prix du sang ». Leur retour est préparé[59], un recueil précise leurs faits d'armes, la majorité de la Chambre « Bleue horizon » élue en 1919 leur laisse un répit[60]. En 1924, l'union est rompue par la victoire du Cartel des gauches, mais une campagne populaire de deux ans (1924-1926) autour de la DRAC (Ligue pour les Droits des religieux anciens combattants) et de la FNC (Fédération nationale catholique) conduite par le général de Castelnau a raison des velléités d'application des lois anti-congréganistes[61]. « Nous ne partirons pas » écrit le jésuite Paul Doncœur dans un manifeste célèbre[62]. De fait, ils restent, mais la victoire a un goût amer. Une division interne aux Provinces de France se manifeste au grand jour lors de la condamnation de l'Action française qui intervient précisément à la fin de l'année 1926. L'influence de la pensée maurassienne est remarquable dans certains rangs français de la Compagnie[63], jusqu'en Orient. Son programme politique séduit : restauration monarchique ; dénonciation de la gabegie, de la corruption, du clientélisme qui minent la République ; lutte contre les « métèques, les juifs et les francs-maçons » ; grandeur de la France appuyée sur une Église catholique forte. Pour la plupart, l'alliance s'est nouée lors de la loi de Séparation qui est contemporaine de la « crise moderniste ». Or, voilà que Pie XI reprend les motifs d'une condamnation que Pie X avait laissé dans un tiroir et que, loin de se soumettre, les dirigeants de l'Action française repoussent la condamnation[64]. Sous peine d'excommunication, les catholiques sont sommés de choisir entre une fidélité politique et une fidélité religieuse[65].

Qu'elle passe par l'école ou les mouvements de jeunesse comme le scoutisme, l'entreprise conquérante sur le terrain pédagogique ne faiblit pas[66]. Les résultats pastoraux du catholicisme de langue française sont pourtant regardés avec une certaine déception en climat oriental. Christophe de Bonneville, Provincial de Lyon et fondateur en son sein de l'académie d'islamologie, s'y montre d'autant plus sensible qu'il a conscience de vivre le début de la fin

---

[58] Albert BESSIERES s.j., *Messager du Cœur de Jésus*, juin 1916, p. 374-377.
[59] Yves de La BRIERE s.j., " Chronique du mouvement religieux : le rôle des Forces morales dans la Grande Guerre ", *Études*, 5 mars 1919, p. 620.
[60] Cité par Yves de La BRIERE s.j., " Chronique du mouvement religieux : les lois laïques et le sort des congrégations ", *Études*, 5 septembre 1924, p. 618.
[61] Corinne BONAFOUX-VERRAX, *À la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique 1924-1944*, Paris, Fayard, « Nouvelles études contemporaines », 2004, p. 137-166.
[62] Dominique AVON, *Paul Doncœur s.j. Un croisé dans le siècle*, Paris, Cerf, 2001, p. 137-152.
[63] Rapport dactylographié du père Demaux-Lagrange au père Ledochowski, janvier 1928, *A.F.S.J.*, BT. 520 A.
[64] Jacques PREVOTAT, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation 1899-1939*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 2001, p. 317-320.
[65] Paul DONCŒUR, « La règle de fidélité », *Études*, 5 décembre 1927, p. 515-538.
[66] Philippe ROCHER, « Un dictionnaire de pédagogie catholique pour le 20^e siècle ? Histoire d'un projet franco-belge », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 2001, n°3-4, p. 395-403.

d'une prééminence[67]. Celle-ci est fondée sur des privilèges dont bénéficient les Européens (y compris, donc, les missionnaires) et les protégés des « Puissances » -catholiques par la France, orthodoxes par la Russie- afin de contrebalancer la discrimination dont étaient victimes les *dhimmis* en « terre d'islam » et, surtout, de servir les intérêts de ces États. Les traités franco-libanais et franco-syrien de 1936, la convention de Montreux de 1937 sont des étapes juridiques décisives, même si les délais d'application n'en font pas ressentir immédiatement la teneur. À Rome, les autorités catholiques ont perçu le changement comme le montre la lettre du Préposé général Ledochowski sur la mission en « terre d'islam » :

> Nul des Nôtres n'ignore quel souci a toujours eu la Compagnie de gagner au Christ les musulmans. La première pensée de notre Père Saint Ignace dès qu'il sentit s'allumer en lui, dans sa retraite de Manrèse, la flamme du zèle apostolique, fut précisément de se dépenser à la conversion des musulmans, car, on le sait, lorsqu'il quitta Manrèse, en 1523, pour faire son pèlerinage en Palestine, il avait résolu de vivre en ces Lieux Saints jusqu'à sa mort, pour sauver, dans la mesure de ses forces, les âmes des *infidèles*, c'est-à-dire des musulmans. À l'instigation d'Ignace, nos premiers Pères prononcèrent, en 1534, à Paris, sur la colline de Montmartre, et renouvelèrent les deux années suivantes, au même jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, le vœu d'entreprendre un pèlerinage en Terre Sainte et de s'y dépenser en labeurs apostoliques parmi les *infidèles*, autrement dit les *Maures*.[68]

*

* *

Une ligne de fracture divise de nouveau les Jésuites des provinces de France après le désastre de 1940 et l'instauration du régime pétainiste à Vichy[69]. La politique de la République a paru parfois autant un soutien qu'un obstacle à leur action, notamment en milieu majoritairement musulman : « la diffusion de l'esprit laïque, l'excès des libertés (de pensée, de presse), la liberté des mœurs, portent atteinte à l'esprit religieux qui a toujours été, et qui heureusement demeure encore, une des nobles caractéristiques des peuples de l'Orient. »[70] Cet *habitus* explique pourquoi Louis Jalabert ne verse aucune larme sur le régime englouti. L'ex-administrateur des *Études* parvient même à lancer une collection, en zone nord sous

[67] Lettre de Bonneville à Jalabert, 30 septembre 1934, *A.F.S.J.*, « Fonds Jalabert », 24/1-AB.
[68] Extrait de la lettre du père Ledochowski, Rome, 15 août 1937 (cf. lettre du père Bouchet « aux Pères et Frères de la Province de Lyon », 14 septembre 1937, *A.F.S.J.*, « M Ly 102/1 »).
[69] Philippe ROCHER, « Cité Nouvelle 1941-1944. Les jésuites entre incarnation et eschatologie », *Chrétiens et sociétés, XVI^e^-XX^e^ siècles*, n°2, 1995, p. 7-82.
[70] Louis JALABERT s.j., « Caractère de la mission des jésuites en Syrie et au Liban », doc. cit., p. 5.

occupation allemande, intitulée *Construire*[71]. En revanche, il est victime d'une attaque à l'annonce de l'ouverture au Liban et en Syrie de la « guerre des Alliés », en juin 1941. Selon une confession à un neveu, rapportée par Froidevaux, il aurait dit : « Si les Allemands nous prennent la Syrie, ils nous la rendront ; si les Anglais la prennent, j'ai très peur. »[72]

La « France catholique » d'après 1945 n'est plus ce qu'elle était au début du siècle, un contre-modèle capable de cohabiter outre-mer avec la « France laïque » combattue dans l'Hexagone. C'est un général de confession catholique, ancien élève des Jésuites, qui dirige pour peu de temps le Gouvernement provisoire. Le cœur de la « terre d'islam » n'est pas non plus ce que de nombreux musulmans rêvaient qu'il soit. Des États tentent de s'organiser au sein d'une Ligue en défendant jalousement leurs frontières, l'un d'entre eux ne peut prétendre au qualificatif de « musulman » puisqu'il est dirigé par un chef d'État chrétien : le Liban. Les Jésuites cherchent à prendre en compte des transformations qui leur échappent pour reformuler leur mission : l'heure n'est plus au développement des « petites écoles libanaises » du père Joseph Delore[73], ni à l'édition prioritaire de livres scolaires ou de piété par l'Imprimerie catholique de Beyrouth[74]. Ces religieux contribuent à l'inflexion d'un discours catholique vis-à-vis du monde dit « moderne » comme du monde dit « musulman »[75], les textes conciliaires en portent la trace.

[71] Benjamin VILLEMAGNE, *Une revue jésuite sous l'Occupation :* Construire *1941-1944*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Étienne Fouilloux, Université Lyon 2, 1998, 243 p.
[72] Notice biographique sur Louis Jalabert, *A.F.S.J.*, « Fonds Jalabert », dossier T.
[73] Lévon NORDIGUIAN (dir.), Les « petites écoles » du Mont-Liban. Joseph Delore s.j. (1873-1944), Beyrouth, Presses de l'Université Saint-Joseph, 2003, 187 p.
[74] Bernard DELPAL, « L'Imprimerie catholique et la Bibliothèque orientale à Beyrouth », dans Étienne Fouilloux et Bernard Hours (dir.), *Les jésuites à Lyon XVI^e^-XX^e^ siècle*, Lyon, ENS Editions, 2005, p. 161-172.
[75] Dominique AVON, « Les Jésuites, la mission et l'Islam dans la revue *Etudes* 1946-1956 », dans *Mélanges en l'honneur du professeur Roland Andréani. Presse, politique, culture et société du XVIII^e^ au XX^e^ siècle (France-Languedoc)*, articles réunis par Jean-François JACOUTY, Montpellier, Presses Universitaire de la Méditerranée, 2006, p. 185-207.